

Facteurs explicatifs de l'évolution de la contribution économique des femmes au Niger

Mahamane Ibrahim, Département de Démographie, Université de Montréal

Résumé : Malgré un climat permanent de crises économiques et sociopolitiques, les discours politiques soulignent une présence soutenue de femmes dans le processus de développement économique et social au Niger. Pour les uns, il s'agit d'une réussite de la mise en œuvre de la politique de la promotion de la femme en une décennie, alors que pour d'autres ce serait une conséquence directe de la crise économique et sociale que traverse le pays. L'objectif du présent article est d'examiner les changements intervenus dans les niveaux et les déterminants de la participation économique de la femme au Niger. Les résultats, obtenus à partir des données des échantillons 10% des recensements de 1988 et 2001, montrent d'importants changements dans les niveaux d'activité des femmes et selon divers facteurs opposant le milieu rural au milieu urbain. Globalement, il ressort que le niveau d'activité de la femme nigérienne n'a que légèrement augmenté, mais varie selon ses caractéristiques et celles de son milieu. Cette situation s'explique principalement par le statut familial de la femme considéré comme le principal indicateur de la promotion de la femme. A cet effet, une femme chef de ménage a plus de chance de travailler que celle qui ne l'est pas, quel que soit le milieu de résidence. Par contre la crise économique n'a vraisemblablement eu d'effet qu'en milieu urbain, alors que l'ethnie, sensée capter les différences socioculturelles, n'a d'effets escomptés qu'en milieu rural. Considéré comme un obstacle au travail féminin en Afrique Subsaharienne, le mariage joue un rôle positif dans l'exercice d'une activité économique pour la femme en milieu rural en respectant la conception culturelle du travail de la femme et reste sans effet en milieu urbain au Niger.

Introduction

En ce début du 21^{ème} siècle, l'image de la femme africaine n'est plus la même à cause des changements socioéconomiques et de la lutte des associations des femmes qui ont imposé la mise en œuvre des politiques de promotion de la femme dans presque tous les pays du monde. Au Niger, le début d'une réelle prise de conscience de ses droits par la femme a coïncidé avec la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1991. De manière générale, la politique de promotion de la femme devrait atteindre les objectifs suivants : améliorer les conditions socio-économiques et juridiques, promouvoir l'éducation et l'alphabétisation, valoriser la productivité économique de la femme (Dunbar et Djibo, 1992).

Plus de dix (10) ans après, tous les discours parlent des progrès sensibles dans des domaines tels que l'alphabétisation, l'élimination *théorique* de toutes formes de discriminations à l'égard de la femme, la présence de femmes dans les sphères de décision politique et le développement d'activités génératrices de revenu (Clignet, 1972 ; World Bank, 1998 ; Sow, 2000 ; United Nations, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; FeDDAF, 2004). Mais cela n'a pas encore permis d'atteindre totalement les objectifs poursuivis, à savoir reconnaître la contribution économique, les droits et les statuts de la femme au sein du ménage car, si le nombre de femmes s'est accru fortement sur le marché du travail, il l'est en même temps que la pauvreté dans les ménages d'Afrique Subsaharienne (Nunez, 1989 ; Anker, 1994 ; Chari, 2000 ; Sow, 2000 ; Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; Unifem, 2005). Aussi, s'ils estiment que l'écart entre hommes et femmes semble réduit en théorie, ces discours font rarement cas des différences qui existent entre les femmes elles-mêmes au niveau de leur participation économique.

L'objectif du présent article est d'examiner les changements intervenus dans les niveaux d'activité et mettre en exergue les déterminants du travail (hors du foyer) de la femme nigérienne à l'aide des données des recensements généraux de la population et de l'habitat des années 1988 et 2001.

Situation économique de la femme en Afrique Subsaharienne

Les études portant sur l'activité des femmes montrent que leur indépendance économique a augmenté tant en milieu urbain qu'en milieu rural, mais que divers facteurs influencent ce changement dans les pays en développement. Il s'agit généralement des caractéristiques individuelles, familiales, économiques et contextuelles qui restent toujours à la base des inégalités entre hommes et femmes et entre les femmes elles-mêmes (Fapohunda, 1983 ; Bagchi, 1998 ; Sow, 2000 ; Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; Unifem, 2005). Avec le développement de l'urbanisation, du secteur moderne et de la scolarisation de la jeune fille en Afrique Subsaharienne, la nature de l'activité économique féminine oppose le milieu rural au milieu urbain. L'activité de la femme rurale est le plus souvent ramenée à l'agriculture et au travail domestique qui occupent tout son temps (Bisilliat, 1983 ; Fapohunda, 1983 ; Anker, 1994 ; World Bank, 1998 ; Unifem, 2005). Cette activité est hiérarchiquement répartie entre les jeunes filles qui aident leurs mères, les femmes adultes s'occupant du bien-être de la famille et les aînées qui effectuent des activités d'ordre social (Bisilliat, 1983 ; Schildkrout, 1983).

En milieu urbain par contre, l'activité féminine est caractérisée par le système moderne basé sur le salariat et la qualification (Bisilliat, 1983 ; Fapohunda, 1983 ; Chari, 2000 ; Sow, 2000). Dans ce milieu, la femme dispose personnellement du revenu de son travail alors qu'en milieu rural, la quasi-totalité de la production est sous le contrôle exclusif du chef de famille (Dupire, 1960 ; Fapohunda, 1983 ; Schildkrout, 1983 ; Di Domenico, 1987 ; World Bank, 1998). C'est dans le contexte urbain surtout que la promotion de la femme a connu son importance avec l'augmentation de la part des femmes chefs de ménages en Afrique Subsaharienne. Nous estimons cependant que cet indicateur de la promotion de la femme trouve bien sa place dans le contexte occidental où l'éducation et la formation de la femme lui donne accès à un emploi rémunéré et à une autonomie financière. Par contre, certains auteurs estiment que la femme perdrait plus qu'elle ne gagne dans le système de l'économie moderne implanté dans les conditions de faible instruction en Afrique Subsaharienne. C'est le cas, par exemple, dans la société moderne Songhay-Zarma du Niger où Bisilliat (1983) précise que les femmes *«will lose their own channels of appropriation which, albeit ritual and symbolic and unacknowledged in the male culture, permitted them to carry out their reproductive roles with dignity required for their roles as socialisers»* parce qu'elles sont effectivement *«rejected in the dominant economic mode and in decision-making, neglected in the sphere of education and training»* (p 106).

Les différences socioculturelles (l'ethnie ou la religion) qui caractérisent l'Afrique Subsaharienne, influencent aussi l'autonomie économique de la femme quel que soit son milieu de résidence. En effet, dans certaines sociétés, le travail de la femme adulte est plus contrôlé et limité (Bisilliat, 1983 ; Schildkrout, 1983 ; Nunez, 1989 ; Sow, 2000 ; Dial, 2001 ; Adjamagbo et al., 2004 ; Adjamagbo et Antoine, 2004 ; Unifem, 2005). Ces auteurs soutiennent que le mariage a un effet sur l'autonomie économique de la femme dont il réduirait la liberté. Pourtant, Schwarz (1972) montre que la réduction de l'activité de la femme mariée n'est réelle que dans les sociétés où le mariage donne à la femme le droit d'être prise en charge totalement par le mari. En prenant l'exemple de certaines sociétés urbaines de la République Démocratique du Congo (Ex Zaïre), il conclut que le travail de la femme n'est rien d'autre qu'une nécessité pour corriger les problèmes matrimoniaux. Ce qui va dans le sens des affirmations de Di Domenico et al. (1987) qui parlent de pression sur la femme urbaine Yoruba (Nigeria) pour prendre en charge ses enfants et accumuler la richesse dans le but de prévenir un éventuel second mariage (donc une baisse de la capacité de prise en charge) de son conjoint.

Ces effets de la situation matrimoniale peuvent donc dépendre de la situation économique du conjoint de la femme ou de son ménage. De ce fait, une femme qui vit dans un ménage aisé pourrait avoir moins de pression de travailler que celle qui vit dans un ménage pauvre. Mais ici la situation est plus compliquée que cela, car il est admis que la pauvreté a un effet négatif sur les chances de travailler d'une femme en réduisant ses capacités physiques et sa disponibilité (World Bank, 1999 ; Unifem, 2005).

Les autres facteurs qui influenceraient l'activité de la femme sont l'alphabetisation (Rexroat, 1990) et le nombre d'enfants (World Bank, 1998). Schildkrout (1983) estime que le travail des enfants dans le ménage permettrait à une femme d'exercer des activités en dehors du foyer. Alors que Béguy (2004) montre que la fécondité d'une femme n'influence pas son activité dans des villes comme Lomé. Même en

Occident où cela semblait une évidence, Véron (1988) et Blanchet (1992) ont montré que l'activité et la fécondité des femmes sont interdépendantes en prenant l'exemple de la France.

Contexte de l'étude

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde et dont les deux-tiers du territoire sont désertiques. Avant la Conférence Nationale Souveraine de 1991, la situation familiale et sociale de la femme était caractérisée par son rôle de mère et d'épouse dans le respect des lois coutumières, religieuses et civiles jugées globalement peu avantageuses (Dunbar et Djibo, 1992). Au plan économique, la plupart des activités féminines étaient effectuées sous le contrôle masculin et dans la sphère domestique (Bisilliat, 1983 ; Schildkrout, 1983 ; Oppong, 1983). De nos jours, on compte de plus en plus de femmes instruites et travaillant en dehors du foyer, mais de manière plus informel que les hommes.

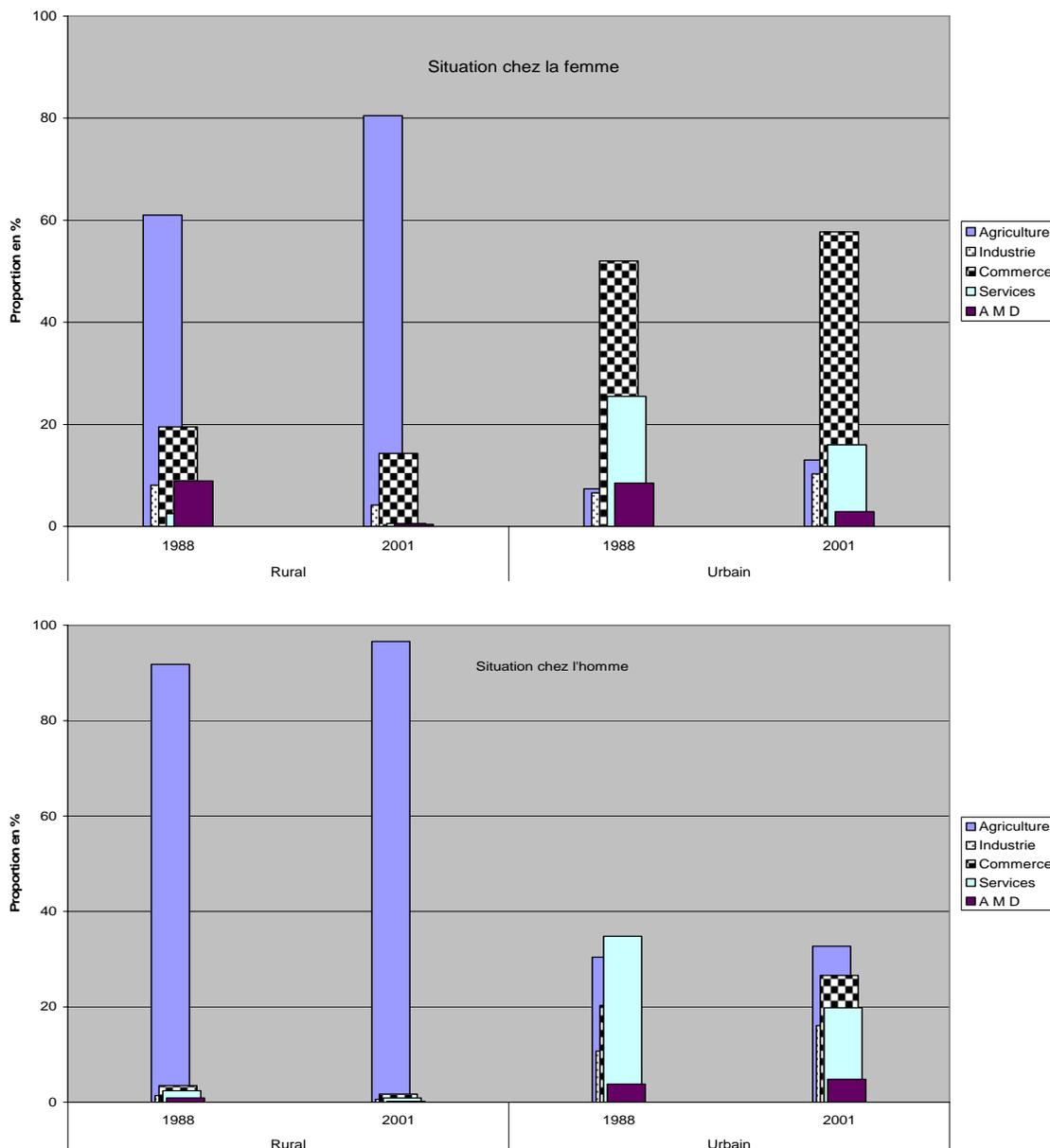
L'histoire économique du Niger peut être classée en trois périodes depuis la proclamation de l'indépendance en 1960. Une économie en construction, mais dominée par l'agriculture jusqu'en 1975. De 1975 à 1982, c'était la période faste avec le boom de l'uranium qui a pris une part importante dans le Produit National Brut du pays. Après 1982, la baisse des cours de l'uranium a entraîné le pays dans une crise permanente accentuée par les famines, les sécheresses cycliques et la mauvaise gouvernance. Comme résultat, depuis le début des années 2001, le Niger est toujours classé dernier de la planète selon l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD.

Les figures 1 et 2 décrivent en partie cette situation en présentant l'évolution des répartitions des femmes travailleuses selon la branche d'activités et la situation dans l'emploi.

L'une des conséquences des crises économiques est le fait que l'agriculture, supplantée un moment par l'uranium, reste la principale activité économique des nigériens mais avec des différences entre le milieu urbain et le milieu rural. La figure 1 montre, en effet, que presque tous les hommes ruraux travaillent dans l'agriculture. Par contre, la proportion des femmes travaillant dans ce secteur a augmenté d'environ 20 points en milieu rural entre 1988 et 2001 au profit du petit commerce qui est la principale activité des femmes en milieu urbain (figure 1). On constate parallèlement que la proportion des femmes travaillant dans les services a baissé alors que la part de celles travaillant dans l'agriculture a augmenté entre 1988 et 2001. Ce retour des femmes à la terre pourrait être une conséquence de la politique du même nom prônée par le régime militaire de l'époque à partir de 1985, soit au début de la crise économique marquée par la baisse des cours de l'uranium et la sécheresse de 1984-1985. En milieu rural, le leitmotiv a été la valorisation des produits agricoles dont l'écoulement est rendu difficile par l'absence d'infrastructures adaptées.

En milieu urbain, on peut noter une forte participation de la femme à la vie politique et économique résultant des mécanismes mis en place dans le cadre de la politique de promotion de la femme (United Nations, 2001). Pourtant cette amélioration de l'activité féminine coïncide avec la dégradation de la situation économique des hommes. En effet, c'est toujours l'agriculture qui occupe les hommes en milieu rural. En milieu urbain par contre, on observe une baisse de la proportion des hommes travaillant dans les services laissant la place au commerce et à l'agriculture (figure 1).

Figure 1 : Répartition des travailleurs selon la branche d'activité entre 1988 et 2001

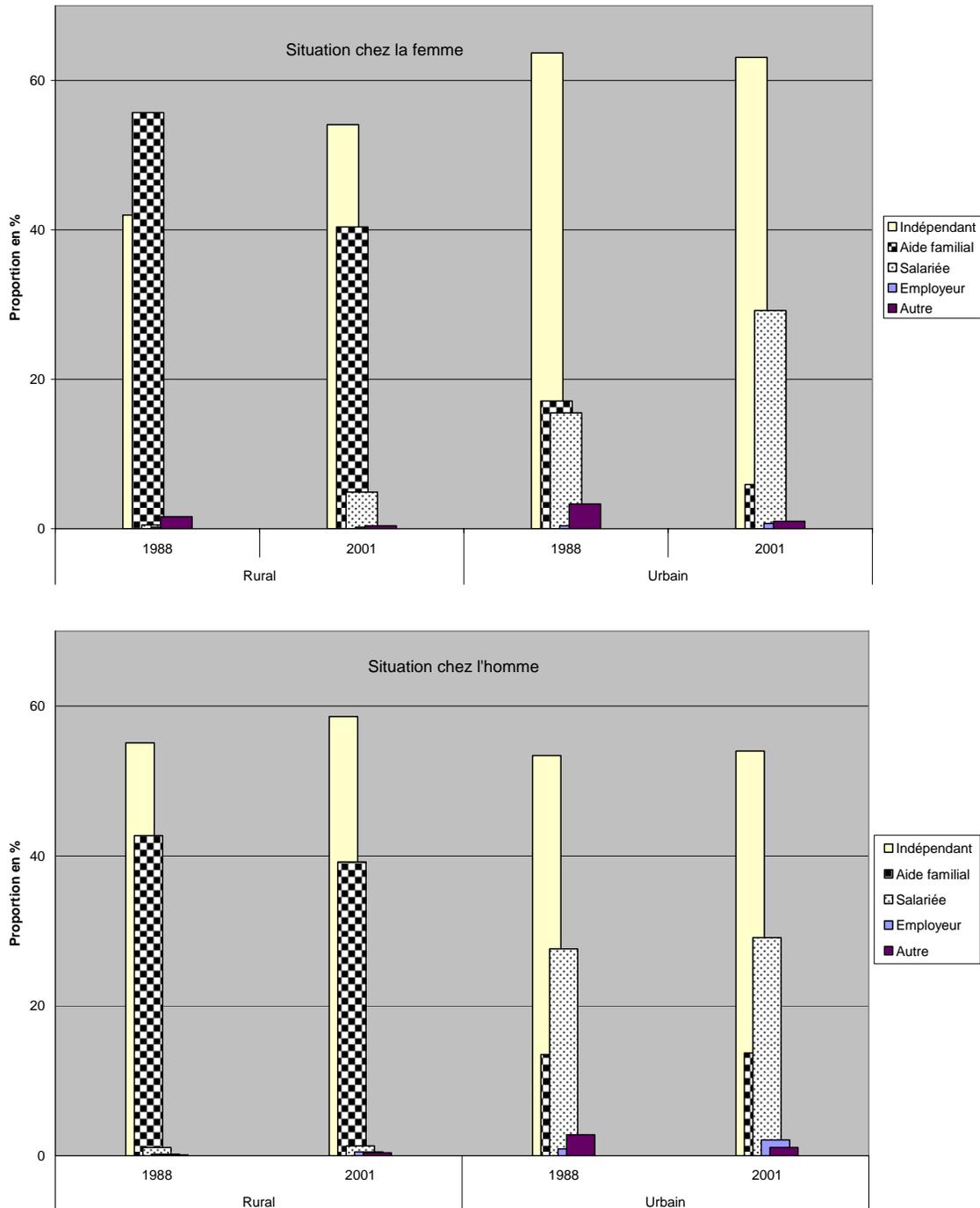


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

L'insécurité économique affecte particulièrement les statuts dans l'emploi des actifs nigériens (figure 2). On constate que la situation de l'homme n'a pas globalement changé quel que soit le milieu de résidence. Seule la proportion des aides familiaux a légèrement baissé entre 1988 et 2001 en milieu rural. Chez la femme, on constate le développement des activités indépendantes, l'abandon du statut peu flatteur d'aide familiale et le développement du salariat. En effet, en milieu rural, il y a augmentation de la proportion des femmes travaillant comme indépendantes et une baisse de celle des aides familiales. En milieu urbain, par contre, la proportion des aides familiales baisse, alors que celle des salariées augmente.

L'évolution de la situation économique du pays a aussi entraîné, comme dans la plupart des pays africains, une diversification des activités féminines en milieu urbain avec une place de plus en plus importante au secteur informel (Unifem, 2005).

Figure 2 : Répartition des travailleurs selon la situation dans l'emploi en 1988 et 2001



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Il faut toutefois noter que la présence de plus en plus de femmes dans l'agriculture (autre fois réservée aux hommes) reste secondaire. En effet, malgré une relative indépendance qui fait qu'elles ne soient plus aides familiales dans la production familiale (contrôlée souvent par les hommes), elles ne disposent que d'un lopin de terre dont l'exploitation leur permet juste de satisfaire des besoins limités.

L'analyse de la répartition des actifs selon la branche d'activité et le statut dans l'emploi montre que la situation de la femme a changé entre 1988 et 2001, contrairement à celle de l'homme. De ce fait, il nous semble assez acceptable d'étudier les variations du niveau d'activité des femmes sans les relier à celles de l'activité masculine. C'est l'une des raisons pour lesquelles le niveau d'activité des hommes ne fait pas partie de nos variables explicatives.

Les changements observés dans les branches d'activités et la situation dans l'emploi chez les femmes pourraient avoir diverses explications que nous tenterons d'examiner dans le présent travail.

Hypothèses de travail

La première hypothèse suppose une augmentation de niveau d'activité des femmes au Niger avec des variations selon leurs caractéristiques démographiques, socioéconomiques et culturelles. La seconde soutient que les chances de travailler d'une femme au Niger ont augmenté entre 1988 et 2001, et varieraient, pour chaque année, selon certaines caractéristiques socioéconomiques et socioculturelles (Bagchi, 1998). Au plan socioéconomique nous estimons que suite à la crise économique et à la mise en œuvre de la politique de la promotion de la femme, les femmes obtiennent de plus en plus de responsabilité économique au sein du ménage et donc auront plus de chance de travailler hors de leurs foyers. Ainsi, on suppose que la femme vivant dans un ménage pauvre aurait plus de chance de travailler que celle qui habite un ménage non pauvre. De même, la femme chef de ménage aura plus de chance de travailler que celle qui ne l'est pas. Les aspects socioculturels sont généralement véhiculés par l'appartenance ethnique et/ou par le système matrimonial qui peuvent influencer la chance de travailler des femmes au Niger.

Données et Méthodes

Données

Les données longitudinales seraient plus appropriées pour observer les changements de la situation économique de la femme en fonction de certains changements sociaux (Kempeneers, 1992 ; Dial, 2001). A défaut de celles-ci, nous utiliserons les données des échantillons de 10% des recensements de 1988 et 2001 du Niger. Ce choix se justifie aussi par le fait que, dans la plupart des pays africains, le recensement est la seule source de données d'envergure nationale qui prenne en compte les informations sur l'activité féminine (Anker, 1994 ; Kempeneers, 1992). Ces deux opérations sont particulièrement importantes car la première a lieu trois ans avant la Conférence Nationale Souveraine de 1991 au Niger (qui marque le début de la phase active du mouvement féministe nigérien), tandis que la seconde a lieu dix ans après cet événement.

Les variables

La variable dépendante est la propension à travailler qui prend les valeurs 1 si la femme travaille et 0 si non. Selon les deux derniers recensements du Niger, une femme est considérée comme travailleuse (ou occupée) si elle est âgée d'au moins 10 ans et déclare avoir exercée une activité économique au cours des six derniers mois précédant le recensement. Notons qu'en cas d'exercice de plusieurs activités, c'est la plus fréquente qui est retenue.

Les variables indépendantes d'intérêt sont : le statut familial, le niveau de vie du ménage, le statut matrimonial et l'appartenance ethnique. Les variables indépendantes de contrôle sont : l'âge, la taille du ménage, la région de résidence, la structure du ménage, le sexe du chef de ménage et l'alphabétisation de la femme. Les trois dernières variables de contrôle seront retenues uniquement pour le milieu urbain à cause d'un problème de faible effectif en milieu rural. En effet, il y a moins de 5% de femmes rurales actives qui sont alphabétisées, vivent dans un ménage dirigé par une femme ou vivent uniquement avec des personnes de moins de 18 ans.

Nous retenons le statut familial comme indicateur de la promotion de la femme. Il est mesuré par le lien de parenté avec le chef de ménage et comprend 5 modalités : chef de ménage, épouse, fille, autre parent et sans lien avec le chef de ménage. Le niveau de vie du ménage est un indicateur construit à partir des caractéristiques du ménage. Nous l'avons construit différemment pour le milieu urbain et le milieu rural afin de tenir compte de la pauvreté relative au sein des deux milieux de résidence. Il a 3 modalités : aisé, moyen et pauvre. Au Niger il existe une dizaine d'ethnies que nous regroupons en 4 grands

groupes sur une base régionale et de faible effectif (moins de 4%) : Haoussa (Haoussa, Kanuri et Toubou), Djerma (Djerma, Gourmantché et Mossi), Peulh, Touareg (Touareg et Arabes). Nous présumons que les femmes Haoussa, reconnues comme des grands commerçantes, aient plus de chance de travailler que celles des autres groupes. Le statut matrimonial comprend 4 modalités : mariée à un monogame, mariée à un polygame, veuve/divorcée et jamais mariée. Le système matrimonial dominant est le patriarcat avec une forte pratique de la polygamie chez les sédentaires. Nous présumons ainsi que les femmes mariées ont moins de chance de travailler que les non mariées à cause des charges domestiques multiples. Nous présumons que les femmes non mariées ont plus de chance d'être active économiquement que les mariées. Et que les femmes mariées à un polygame auraient plus de liberté d'exercer un emploi que celles qui sont dans un régime monogame. La structure du ménage sera déterminée par la présence d'un enfant de moins de 6 ans, d'un jeune de 6-17 ans ou d'un adulte de 18-54 ans dans le ménage. La variable région comprend 4 modalités tenant compte du fait que le pays est étalé d'Est en Ouest sur sa bande Sud : le Centre, le Nord, l'Est, l'Ouest et la Capitale. Nous supposons que les femmes vivant au Centre du pays (poumon économique du pays) ont plus de chance d'être active économiquement que celles des autres régions

Méthodes

La première partie sera une analyse descriptive de l'évolution du niveau d'activité de la femme selon certaines caractéristiques entre 1988 et 2001. Le second point comparera les facteurs qui influencent la probabilité de travailler de la femme nigérienne en 1988 et 2001. Compte tenu de la nature dichotomique de la variable dépendante et mixte (dichotomique ou non) des variables indépendantes, nous avons choisi d'estimer les modèles à l'aide d'une régression logistique.

Les analyses se feront séparément pour les milieux urbain et rural parce que d'une part, la majorité des femmes de 10 ans et plus vivent en milieu rural (85% en 1988 et 2001), et d'autre part, à cause de la différence dans la structure de l'activité précisée plus haut. Pour éviter le biais de l'alphabétisation des femmes étrangères, nous les avons exclues de notre analyse pour ne garder que les nigériennes.

L'analyse explicative se fera à l'aide de trois modèles pour chaque année et pour chaque milieu de résidence, dans le tableau 1 (la partie A concerne le milieu rural et B, le milieu urbain). Le modèle M_0 (colonnes 2 et 5) donne une idée des effets bruts de chacune des variables contenues dans le modèle sur la propension à travailler d'une femme nigérienne. Ensuite, Le modèle M_1 (colonnes 3 et 6) qui rend compte des effets nets de chaque variable explicative en présence de toutes les autres variables (d'intérêt et de contrôle). Enfin le modèle M_2 (colonnes 4 et 7) qui tient compte des effets d'interaction entre certaines variables.

Résultats

Évolution du niveau d'activité des femmes au Niger

Au Niger, à l'instar des autres pays d'Afrique Subsaharienne, on observe un faible niveau d'activité économique des femmes. Toutefois, en 13 ans, le taux d'activité des femmes a presque doublé en milieu rural (passant de 20,4% en 1988 à 37,4% en 2001), alors qu'il n'a augmenté d'un seul point en milieu urbain (passant de 19,7% à 20,7% au cours de la période). La situation en milieu rural serait le une conséquence de la crise économique qui forcerait les femmes à travailler en remplacement des hommes partis en exode vers les centres urbains nigériens ou étrangers. En milieu urbain, la principale raison serait l'augmentation du chômage des jeunes diplômées ou la difficulté de classer certaines activités informelles.

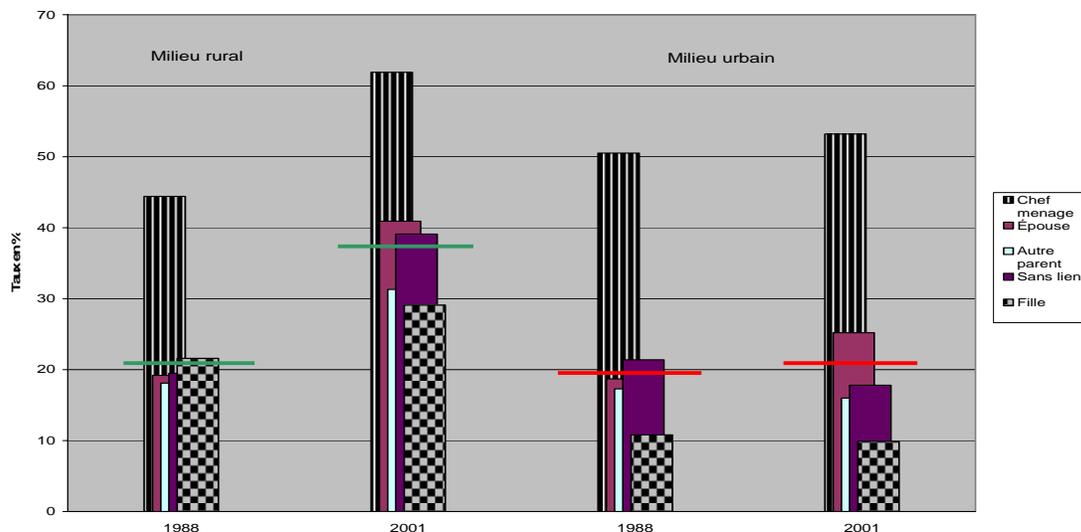
La prédominance du système traditionnel en milieu rural et moderne (ou semi-moderne) en milieu urbain, expliquerait en partie la différence dans l'évolution des niveaux d'activité économique des femmes. Ainsi, dans chaque milieu de résidence, les taux d'activité varient, d'une année à l'autre, selon diverses caractéristiques de la femme parmi lesquelles nous retenons le statut familial, le niveau de vie du ménage, la région de résidence, le statut matrimonial, l'ethnie et l'âge.

Évolution du niveau d'activité selon le statut familial

Comme il fallait s'y attendre, les femmes chefs de ménage ont un taux d'activité plus élevé que les autres groupes. Ce taux a connu une légère augmentation entre 1988 et 2001 en milieu rural (Figure 3).

Celle-ci serait surtout le résultat de l'augmentation des taux d'activité des épouses et des non apparentées des chefs de ménage. Quant à la faible augmentation du niveau d'activité en milieu urbain, elle pourrait être due aux baisses des taux d'activité des filles et des non apparentées aux chefs de ménages.

Figure 3 : Taux d'activité des femmes selon le statut familial

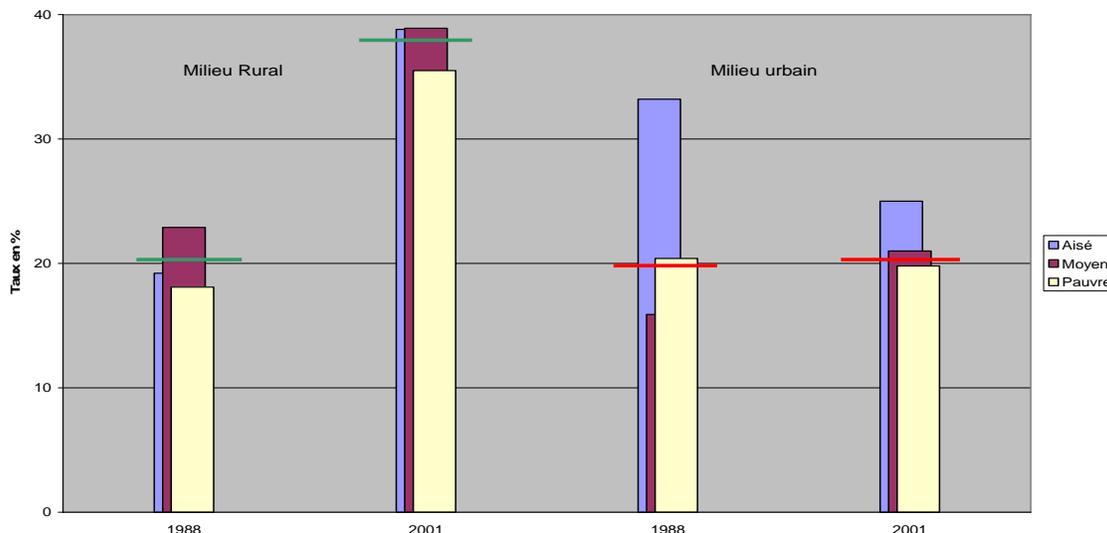


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Évolution du niveau d'activité selon le niveau de vie du ménage

Le niveau d'activité des femmes en milieu rural est relativement le même pour tous les niveaux de vie du ménage, mais a connu une forte augmentation entre 1988 et 2001 (figure 4). En milieu urbain, le taux d'activité des femmes vivant dans les ménages aisés est plus élevé, mais il a fortement chuté entre 1988 et 2001. Par contre, celui des femmes vivant dans des ménages moyens a légèrement augmenté. Quant aux pauvres, leur niveau d'activité en milieu urbain semble stable au cours de la période 1988-2001.

Figure 4 : Niveau d'activité des femmes selon le niveau de vie du ménage

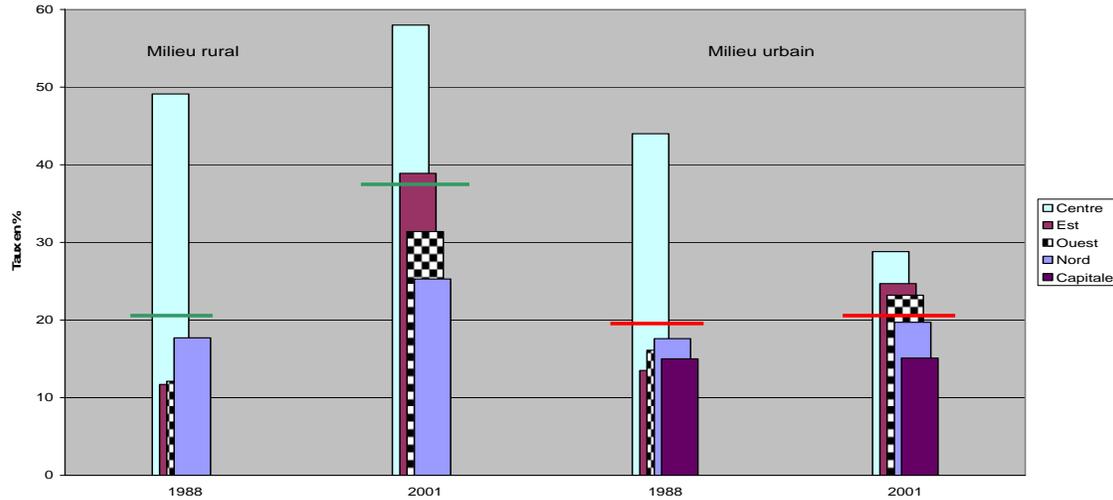


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Évolution du niveau d'activité selon la région de résidence

D'importantes disparités sont observées au niveau des régions (Figure 5). Ainsi, la région Centre, qui est la capitale économique du pays, se démarque des autres régions par son niveau d'activité le plus élevé, quel que soit le milieu de résidence. Toutefois, en milieu rural, l'augmentation du taux d'activité pourrait être le résultat de celle enregistrée dans les régions Est et Ouest. En milieu urbain, par contre, la faible augmentation du niveau d'activité serait la conséquence d'une baisse du taux d'activité dans la région Centre.

Figure 5 : Taux d'activité des femmes selon la région de résidence

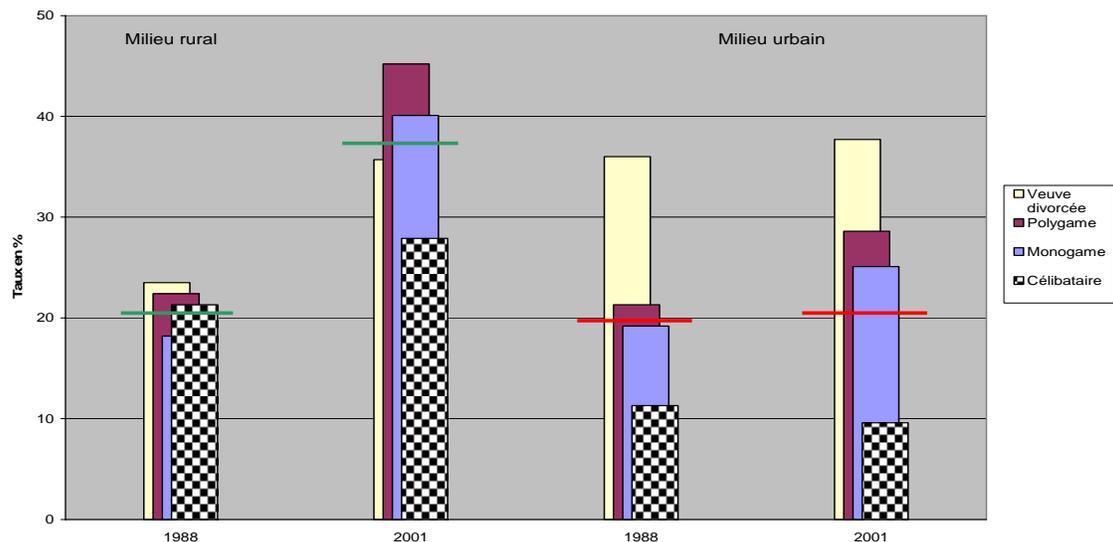


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Évolution du niveau d'activité selon le statut matrimonial

Le statut matrimonial influence inégalement le niveau d'activité dans les deux milieux de résidence (Figure 4). En milieu rural, par exemple, l'augmentation a lieu pour toutes les catégories. Mais, c'est surtout le doublement du taux d'activité des femmes mariées qui influence celui de l'ensemble des femmes. En milieu urbain, la situation résulterait de la baisse du taux d'activité des célibataires (qui pourraient être les scolarisées de moins de 25 ans) et la faible augmentation de celui des femmes veuves ou divorcées qui ont un taux d'activité plus élevé que celui des femmes mariées.

Figure 6 : Taux d'activité des femmes selon le statut matrimonial

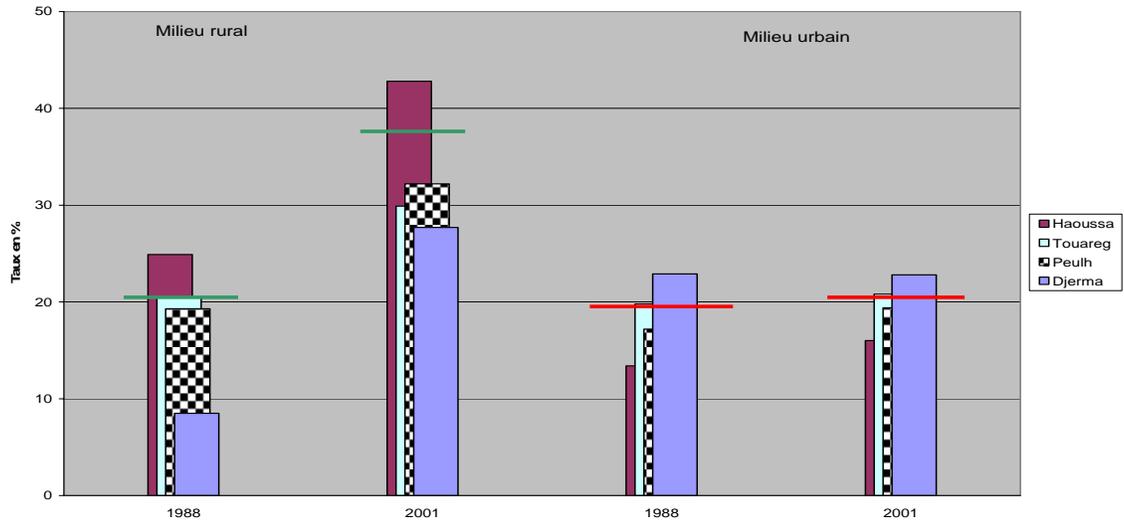


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Évolution du niveau d'activité selon le groupe ethnique

Au plan culturel, on constate que les femmes Haoussa (ethnie majoritaire connue pour leur sens du commerce et de l'agriculture), ont les taux d'activité les plus élevés, alors que les Djerma (en milieu rural) et les Peuhles (en milieu urbain) enregistrent les taux les plus bas quelle que soit l'année (Figure 7). Toutefois, on observe une augmentation du taux d'activité dans chaque ethnie entre 1988 et 2001 en milieu rural. La plus forte est enregistrée chez les Djerma où le niveau d'activité a plus que triplé. En milieu urbain, les niveaux sont restés presque stables entre 1988 et 2001 (figure 7).

Figure 7 : Taux d'activité des femmes selon le groupe ethnique

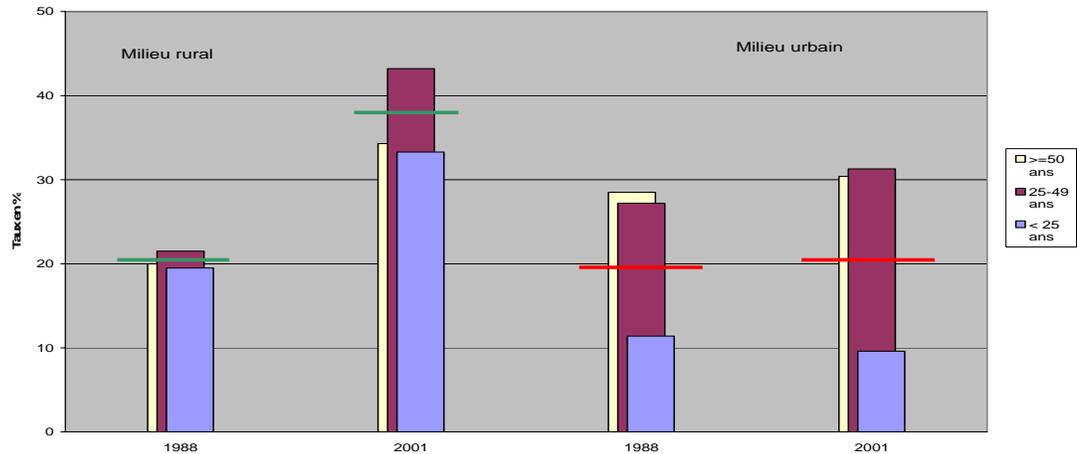


Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Évolution du niveau d'activité selon le groupe d'âges

La figure 8 montre une forte augmentation des taux d'activité chez les femmes dans chaque groupe d'âges en milieu rural. L'effet serait surtout dû à l'augmentation du niveau d'activité des adultes (25-49 ans) qui a plus que doublé entre 1988 et 2001. En milieu urbain, la situation résulterait de la baisse du taux d'activité des femmes âgées de moins de 25 ans et d'une légère augmentation de celui des femmes de 25 ans et plus. Ceci pourrait s'expliquer par la hausse de l'effectif des jeunes filles scolarisées. En effet, contrairement au milieu rural où les filles sont en majorité non scolarisées et se marient en moyenne à 15 ans, la scolarisation se poursuit au-delà de cet âge et exclut les filles de la population active en milieu urbain.

Figure 8 : Taux d'activité des femmes selon le groupe d'âges



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Outre les aspects ci-dessus, le niveau d'activité de la femme nigérienne varie selon son niveau d'alphabétisation et le sexe du chef de ménage dans lequel elle habite. Cette situation concerne le milieu urbain car, en milieu rural, moins de 5% de femmes sont alphabétisées ou chefs de ménages. On constate ainsi que le taux d'activité des femmes alphabétisées n'a pas varié entre 1988 et 2001. Pendant ce temps, le taux d'activité des femmes vivant dans un ménage dirigé par une femme baisse très légèrement (résultats non montrés). Par conséquent la faible augmentation du niveau d'activité féminine en milieu urbain serait le résultat de la faible hausse du taux d'activité des non alphabétisées et de celui des femmes vivant dans des ménages dirigés par les hommes.

Analyse explicative

Cette analyse portera sur deux modèles dans chaque milieu de résidence. Les modèles M_0 (colonnes 2 et 4) pour l'analyse bivariée des effets bruts de chaque variable et M_1 (colonnes 3 et 5) pour celle des effets nets des chaque variable en présence des autres. Les résultats du milieu rural seront dans le tableau 1A, alors que ceux du milieu urbain seront dans le 1B.

Analyse bivariée

Il s'agit des résultats du modèle M_0 qui présente les effets bruts des variables d'intérêt. On constate que le statut familial marque la plus grande différence dans les chances de travailler entre les femmes quels que soit l'année et le milieu de résidence. En effet, être chef de ménage donne à une femme au moins trois fois plus de chance de travailler (sauf en milieu rural en 2001 où le rapport de côte est de 2,34). Globalement, l'hypothèse posée relativement au niveau de vie du ménage n'est pas vérifiée au Niger. En milieu rural, une femme non pauvre a entre 8 et 34% plus de chance de travailler qu'une femme pauvre en 1988 et 15-16% plus de chance en 2001. En milieu urbain, on note une exception en 1988 pour une femme vivant dans un ménage moyen qui a 26% moins de chance de travailler que celle qui vit dans un ménage pauvre.

Le statut matrimonial a des effets variables selon le milieu de résidence et l'année. En milieu rural, par exemple les femmes mariées monogames ont moins de chance de travailler que les autres femmes en 1988, alors qu'en 2001, les femmes mariées ont plus de chance de travailler que les non mariées, bien que les polygames ont plus de chance de travailler que les monogames. En milieu urbain, comme on s'y attendait, les mariées monogames ont moins de chance de travailler que les polygames et les veuves ou divorcées, certainement à cause de plus de charges familiales. De même, les célibataires, généralement des jeunes filles, ont moins de chances de travailler que les autres femmes. Les résultats montrent aussi que les femmes Haoussa ont plus de chance de travailler que celles des autres groupes ethniques. Mais en milieu urbain, les écarts se sont réduits avec les autres groupes ethniques entre 1988 et 2001. En milieu rural, par

contre, il y a réduction de l'écart avec les Djerma contre une augmentation de celui avec les Peuhles et Touarègues.

Analyse multivariée

Le fait de mettre ensemble toutes les variables d'intérêt et les variables de contrôle, nous obtenons les effets nets des différentes variables (modèle M₁). Le modèle M2 prend en compte les effets d'interaction. Il ressort quelques constats intéressants qui marquent surtout la différence entre le milieu rural et le milieu urbain. Par rapport à l'analyse bivariée, les effets de certaines variables se renforcent, d'autres deviennent non significatifs, alors que ceux de la région ne changent pas.

Le statut familial et le niveau de vie ont des effets variables dans le temps et l'espace

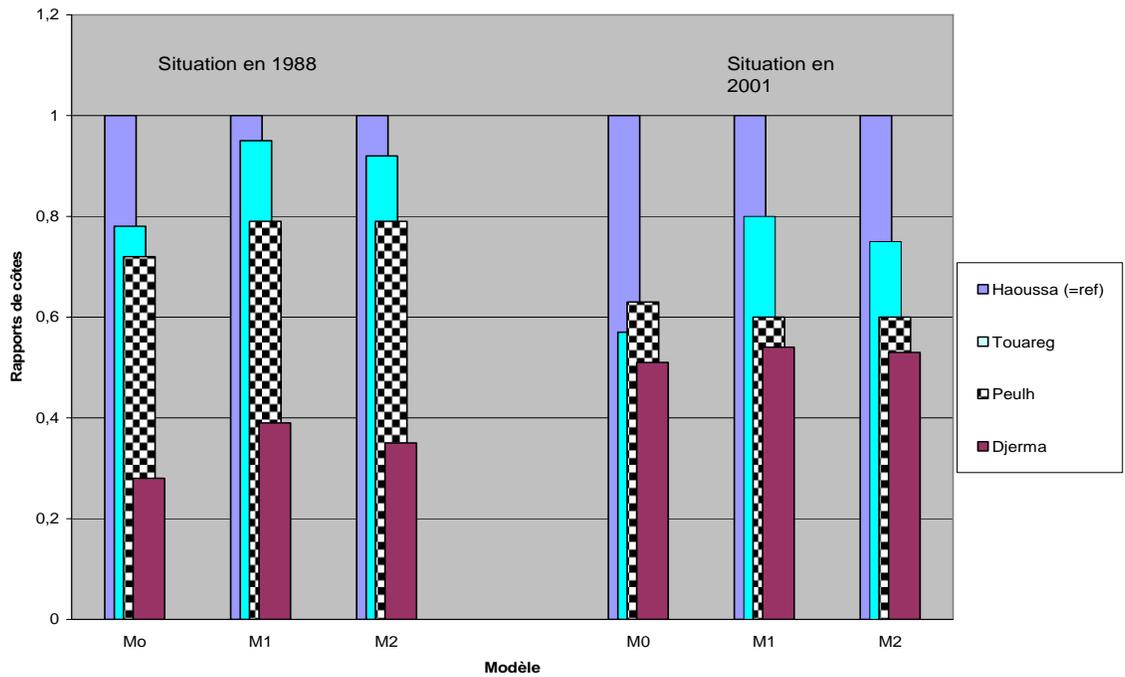
Le statut familial présente toujours les effets les plus élevés. Toutefois, en milieu rural, la prise en compte des autres variables augmente l'effet du statut de chef de ménage alors qu'elle le diminue en milieu urbain. Cette situation s'expliquerait par la caractéristique même de la femme chef de ménage selon le milieu de résidence. En milieu rural, où le phénomène est rare, une femme chef de ménage serait assez autonome avec ou sans conjoint. Par contre, en milieu urbain, les femmes chefs de ménage sont souvent des femmes mariées à des polygames et qui habitent des maisons séparées de celles de leurs coépouses. Et comme généralement c'est le mari qui prend en charge sa famille, la femme reste inactive.

Le niveau de vie du ménage montre aussi la particularité du milieu rural par rapport au milieu urbain. En réalité, il n'y a pas de différence significative entre les femmes vivant dans des ménages aisés et celles vivant dans des ménages pauvres en milieu rural. Même la différence qui existait en 1988 entre celles ayant le niveau moyen et les pauvres a disparu en 2001. En milieu urbain, par contre, la différence non significative en 1988 fait place à une différence significative en 2001 entre les aisées et les pauvres. En 1988, les femmes vivant dans des ménages moyens ont moins de chance de travailler que celles des ménages pauvres. La situation décrit la réalité des années 1980. En effet, avec l'élan de prospérité économique du début des années 1980, la femme pouvait ne pas travailler et compter sur la prise en charge de son mari ou tout autre parent chez qui elle peut vivre. En 2001, par contre, la situation a complètement changé. Les femmes vivant dans des familles non pauvres sont généralement instruites et désirent travailler afin de prendre en charge les dépenses du foyer souvent abandonnés par des hommes sans moyens. Quant aux femmes vivant dans les ménages pauvres, leurs chances de travailler s'amenuisent à cause de la montée du chômage, de l'absence de formation et du manque de temps matériel pour faire autre chose que les travaux domestiques. Ceci rejoint le constat de l'Unifem (2005) qui suppose que la pauvreté d'un ménage pourrait être un obstacle au travail de la femme. En milieu rural, où l'activité principale est l'agriculture, les chances de travailler des femmes ne varient pas selon le niveau de vie du ménage car il s'agit d'une activité saisonnière.

L'importance des différences ethniques

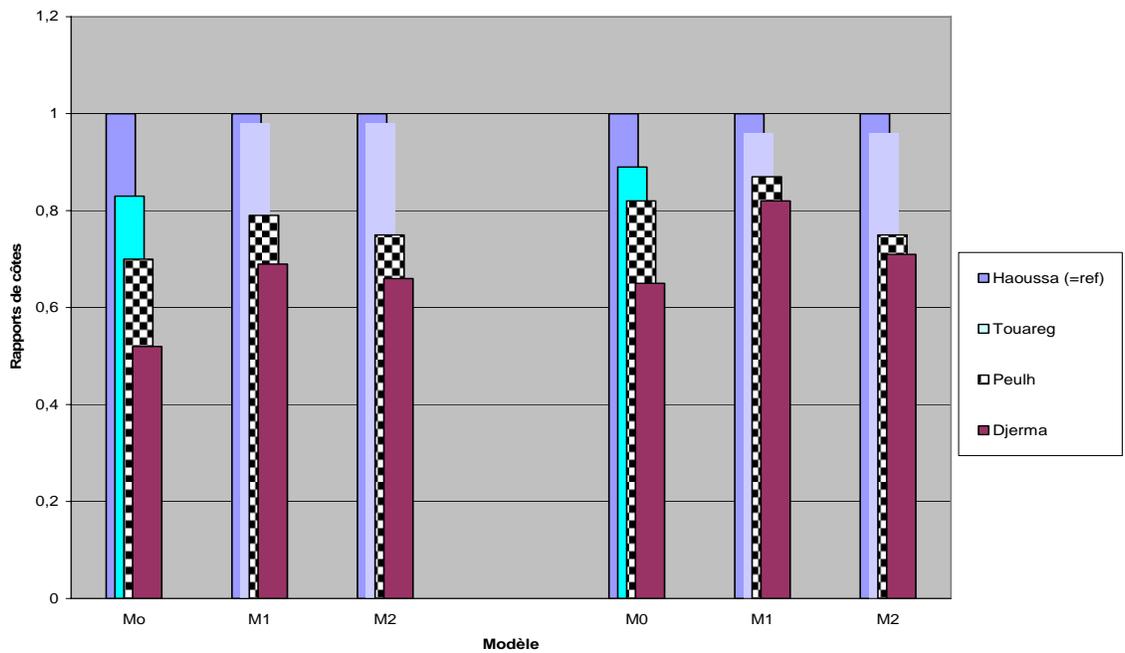
L'ethnie est la variable explicative qui présente les effets les plus variés dans les deux milieux de résidence. Nous illustrons cela par des figures représentant le milieu rural (figure 9) et le milieu urbain (figure 10). Les femmes Djerma ont moins de chance de travailler que les autres, quels que soit l'année et le milieu de résidence. Paradoxalement, quand on regarde l'évolution dans le temps, les chances de travailler des femmes Djerma ont augmenté pendant que celles des autres groupes ethniques baissaient en milieu rural. L'une des principales explications à cette situation serait d'ordre climatique. Après la famine de 1984-85, la région du zarmaganda (peuplée essentiellement de Djerma) est devenue hostile à toute pratique agricole et l'exode concernait aussi bien les hommes que les femmes de cette région vers la Capitale ou l'extérieur. Par la suite, au milieu des années 1990, il y a eu un développement d'ONGs dont la plupart interviennent dans ces zones entourant la Capitale où sont développées des activités génératrices de revenu en faveur des femmes. La situation des femmes Peuhles et Touareg est une suite logique de la perte de leur pouvoir économique, à savoir le bétail, suite aux sécheresses et famines et d'une sédentarisation non intégrée dans leurs moeurs. En plus, le départ des hommes et la difficulté de reconversion à d'autres activités, ont réduit les chances de travailler de ces femmes, comme on le voit en 2001.

Figure 9 : Évolution des rapports de côte de la variable ethnique sur la propension à travailler de la femme au Niger : Milieu rural



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Figure 10 : Évolution des rapports de côte de la variable ethnique sur la propension à travailler de la femme au Niger : Milieu urbain



Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Contrairement au milieu rural, la situation en milieu urbain est caractérisée par la similarité des tendances entre 1988 et 2001. Les écarts entre les Haoussa et les autres ethnies restent les mêmes quel que soit le modèle. Ce qui montre que les différences entre les ethnies n'ont pas changé entre 1988 et 2001. Ce résultat indique surtout que, pour le milieu urbain, l'ethnie ne permet pas d'apprécier les différences socioculturelles des femmes.

Le paradoxe du statut matrimonial

Compte tenu de l'importance du statut matrimonial dans la littérature, nous avons introduit des effets d'interactions entre cette variable et les autres. Nous en faisons de même entre l'âge et la région de résidence car nous savons que la région Centre est caractérisée par un mariage précoce et une faible scolarisation de la jeune fille (Modèles M₂). Nous retenons uniquement les interactions significatives.

En milieu urbain, les femmes alphabétisées du Nord et de la Capitale ont plus de chance de travailler que celles qui vivent au Centre du pays. Ce résultat correspond à une certaine réalité nigérienne où le Nord et la Capitale sont restés longtemps les centres pourvoyeurs d'emplois pour les qualifiés pendant les beaux jours de l'économie. En milieu rural, les effets d'interactions les plus importants sont ceux liant la région au statut matrimonial. Ils indiquent qu'en réalité, les femmes non mariées des régions Nord et Est, et les veuves chefs de familles ont plus de chance de travailler que leurs homologues du Centre et mariées. Ce résultat sur le Niger montre que le mariage est souvent stigmatisé à tort dans certaines études (Dial, 2001 ; Adjagbo et Antoine, 2004 ; Adjagbo et al., 2004). L'association négative entre l'autonomie de la femme urbaine et la direction d'un ménage en l'absence d'un conjoint (Dial, 2001 ; Adjagbo et al., 2004) reste pour ainsi dire problématique. On constate que les interactions entre l'absence de conjoint et la direction du ménage ne sont pas significatives.

Les différences selon le statut matrimonial au sein des ethnies sont remarquables en milieu rural et non significatives en milieu urbain. Les interactions montrent que les Haoussa non mariées ont moins de chance de travailler que les mariées. En effet, dans cette ethnie, les jeunes filles ont le devoir d'aider leurs mères avant le mariage, les femmes âgées sont prises en charge par les adultes et la femme mariée a le devoir de prendre soin de la famille. Chez les Djerma, les femmes non mariées ont plus de chance de travailler que les mariées, mais avec une différence non significative entre les célibataires et les mariées en 2001. Ce résultat confirme celui trouvé par Bisilliat (1983), selon lequel, dans la société Djerma, seules les femmes veuves ou ayant plus de 50 ans ont la possibilité de travailler librement. Chez les Peuhles, ce sont seulement les célibataires qui ont plus de chance de travailler que les mariées en 1988, alors qu'il n'y a pas de différence significative entre mariées et non mariées en 2001. Dans la tradition peuhle, tout comme chez les haoussas, la jeune fille s'occupe de tous les travaux extérieurs à la maison en remplacement de sa mère à partir de 14 ans. C'est par là qu'elle fait son apprentissage pour sa fonction future d'épouse et de mère. C'est tout à fait le contraire chez les Touarègues chez qui on n'observe pas de différence significative entre mariées et non mariées en 1988 ; alors qu'en 2001, les premières ont moins de chance de travailler que les secondes.

Notons enfin, qu'en milieu urbain, quelle que soit l'année, la présence d'une personne de plus de 6 ans a un effet positif sur le travail de la femme (non significatif en 1988). Celle d'un enfant de moins de 6 ans a un effet négatif. Ce résultat confirme en partie l'hypothèse de la relation négative entre le travail d'une femme et la présence d'un enfant à charge généralement observée en Occident, malgré certaines infirmations (Véron, 1988).

Tableau 1 : Rapports de côtes des variables explicatives sur la probabilité d'être active chez les femmes nigériennes

A : Milieu rural						
Variables explicatives	1988			2001		
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₀	M ₁	M ₂
Lien de parenté (Épouse chef ménage)						
Chef de ménage	3,35***	4,84***	3,73***	2,34***	3,72***	2,97***
Fille	1,16***	1,20***	1,31***	0,59***	0,97	0,98
Autre parent	0,93***	1,01	1,16***	0,66***	0,92***	0,95***
Sans lien avec le chef	1,02	1,10***	1,12***	0,93***	0,96*	0,97*
Niveau de vie (pauvre)						
Aisé	1,08***	0,96	0,96	1,15***	0,94	0,95
Moyen	1,34***	0,94***	0,94***	1,16***	1,01	1,01
Statut matrimonial (Monogame)						
Polygame	1,29***	1,09***	1,07***	1,23***	1,02	1,01
Veuve/divorcée	1,37***	1,17***	0,61**	0,83***	0,80***	0,52***
Jamais mariée	1,21***	1,38***	0,72***	0,58***	0,75***	0,50***
Ethnie (Haoussa)						
Djerma	0,28***	0,39***	0,35***	0,51***	0,54***	0,53***
Peulh	0,72***	0,79***	0,79***	0,63***	0,60***	0,60***
Touareg	0,78***	0,95**	0,92***	0,57***	0,80***	0,75***
Région de résidence (Centre)						
Nord	0,22***	0,17***	0,14***	0,25***	0,23***	0,17***
Est	0,14***	0,12***	0,10***	0,46***	0,45***	0,40***
Ouest	0,14***	0,21***	0,20***	0,33***	0,49***	0,45***
Age (Moins de 25 ans)						
25-49 ans	1,13***	1,18***	1,26***	1,52***	1,33***	1,32***
50 ans et plus	1,02	0,89***	0,81***	1,05***	0,95	0,84***
Taille du ménage	1,00***	0,99***	0,99***	1,00***	1,00	1,00
Taille au carré	-	1,00***	1,00***	-	1,00	1,00*
Chefmenage*veuve	-	-	1,84***	-	-	1,68***
Djerma*veuve	-	-	1,65***	-	-	1,26***
Peulh*veuve	-	-	0,76***	-	-	NS
Touareg*veuve	-	-	NS	-	-	1,19***
Djerma*celibataire	-	-	1,27***	-	-	NS
Peulh* celibataire	-	-	1,12*	-	-	NS
Touareg* celibataire	-	-	NS	-	-	1,15***
Nord*veuve	-	-	2,38***	-	-	2,08***
Est*veuve	-	-	2,18***	-	-	1,11*
Ouest*veuve	-	-	NS	-	-	1,29***
Nord*celibataire	-	-	3,51***	-	-	2,94***
Est*celibataire	-	-	2,38***	-	-	1,16***
Ouest*celibataire	-	-	1,27**	-	-	1,46***
Nord*Femme2549	-	-	0,83***	-	-	NS
Est*Femme2549	-	-	NS	-	-	1,12***
Ouest*Femme2549	-	-	NS	-	-	0,95*
Nord*Femme50plus			0,85*			1,15**
Est*Femme50plus			NS			1,20***
Ouest*Femme50plus			1,53***			1,21***
Effectif correspondant	-	186087	186087	-	271359	271359

B : Milieu urbain

Variables explicatives	1988			2001		
	M ₀	M ₁	M ₂	M ₀	M ₁	M ₂
Lien de parenté (Épouse chef ménage)						
Chef de ménage	4,43***	2,95***	3,07***	3,37***	2,08***	2,13***
Fille	0,53***	0,87	0,90	0,32***	0,71***	0,73***
Autre parent	0,91*	1,07	1,09	0,56***	0,81***	0,80***
Sans lien avec le chef	1,19***	1,42***	1,44***	0,64***	0,95	0,93
Niveau de vie (pauvre)						
Aisé	1,95***	0,99	0,95	1,39***	1,30***	1,30**
Moyen	0,74***	0,83***	0,84***	1,08***	1,10***	1,09***
Statut matrimonial (Monogame)						
Polygame	1,14***	0,98	1,00	1,19***	0,94	0,97
Veuve/divorcée	2,37***	1,27***	0,89	1,80***	1,11*	0,86
Jamais mariée	0,54***	0,92	1,61***	0,31***	0,66***	0,93
Ethnie (Haoussa)						
Djerma	0,52***	0,69***	0,66***	0,65***	0,81***	0,71***
Peulh	0,70***	0,79***	0,75***	0,82***	0,86**	0,78***
Touareg	0,83***	0,98	0,98	0,89***	0,97	0,97
Age (Moins de 25 ans)						
25-49 ans	2,91***	2,77***	2,90***	4,30***	2,96***	2,81***
50 ans et plus	3,11***	1,92***	2,13***	4,11***	2,38***	2,30***
Région de résidence (Centre)						
Nord	0,27***	0,20***	0,13***	0,61***	0,56***	0,51***
Est	0,20***	0,16***	0,12***	0,81***	0,79***	0,74***
Ouest	0,24***	0,26***	0,27***	0,74***	0,74***	0,71***
Capitale	0,22***	0,23***	0,15***	0,44***	0,46***	0,33***
Alphabétisée	0,74***	1,65***	1,51**	0,69***	1,28***	1,00
Sexe du chef de ménage (Masculin)						
Féminin	2,86***	1,51***	1,50***	2,22***	1,61***	1,62***
Présence Enfant <6 ans	0,77***	0,88***	0,86***	0,82***	0,88***	0,88***
Présence Jeune 6-18 ans	0,75***	1,07	1,06	0,73***	1,12*	1,13**
Présence Adulte 18-54	0,90	1,30***	1,30***	0,83***	1,30***	1,32***
Taille du ménage	0,97***	1,00	1,00	0,96**	1,01***	1,02***
Taille au carré	-	1,00	1,00	-	1,00***	1,00***
Polygame*alphabétisée	-	-	0,85	-	-	NS
Veuve*alphabétisée	-	-	0,64**	-	-	NS
Celibataire* alphabétisée	-	-	0,13***	-	-	0,36***
Nord*veuve	-	-	2,60***	-	-	1,42***
Est*veuve	-	-	1,78***	-	-	1,43**
Ouest*veuve	-	-	NS	-	-	NS
Capitale*veuve	-	-	1,79***	-	-	1,42***
Nord*celibataire	-	-	1,98***	-	-	NS
Capitale*celibataire	-	-	NS	-	-	1,20*
Nord* alphabétisée	-	-	2,21***	-	-	NS
Est* alphabétisée	-	-	1,87***	-	-	1,29**
Ouest* alphabétisée	-	-	1,65**	-	-	1,27*
Capitale* alphabétisée	-	-	3,26***	-	-	2,31***
Djerma*alphabétisée	-	-	NS	-	-	1,35***
Peul*alphabétisée	-	-	NS	-	-	1,42***
Effectif correspondant	-	28441	28441	-	52766	52766

Source : Traitement 10% des recensements Niger, 1988 et 2001.

Significativité du χ^2 : * : <5% ; ** : p<1% ; *** : p<0,1% ;

MR : Modalité de référence

Résumé et Discussion

L'objectif poursuivi est de voir si les effets du statut familial, du statut matrimonial, de l'ethnie et du niveau de vie du ménage sur la propension à travailler d'une femme ont varié entre 1988 et 2001.

Il ressort de la première analyse que la situation d'activité des femmes a connu des changements dans le temps alors que celle des hommes a relativement stagné. Ceci confirme notre première hypothèse.

Les résultats de la régression logistique montrent les sous-hypothèses associées à notre seconde hypothèse ont connu divers sort. Ainsi, l'hypothèse relative à l'effet du niveau de vie du ménage n'est pas vérifiée en milieu rural. En milieu urbain, la propension à travailler est positivement associée au niveau de vie du ménage. Cela veut dire que les ménages pauvres sont exclus de la réussite économique. C'est une des conséquences du programme de promotion de la femme qui a plus développé son côté visible en milieu urbain. A travers ce programme, de plus en plus de femmes ont eu accès au crédit pour réaliser des activités génératrices de revenu. En milieu urbain, la scolarisation et la formation a permis à d'autres de trouver un emploi. Ce qui n'existe pas encore en milieu rural. Pendant ce temps, la crise a considérablement réduit le pouvoir d'achat des hommes qui perdent leurs activités principales et se retrouvent dans le chômage. La femme devient ainsi, et par la force des choses, la responsable économique du ménage en plus de son rôle d'éducatrice des enfants.

L'effet du statut familial est confirmé, sauf qu'il reflète plutôt une réalité sociale qu'une évolution dans le statut de la femme. En effet, les différences entre chef de ménage et épouse du chef de ménage viennent du fait qu'au Niger, c'est à l'homme de prendre en charge son épouse conformément à un engagement pris lors de la cérémonie du mariage religieux. Par essence donc, la femme mariée nigérienne n'est donc pas obligée de travailler pour subvenir à ses besoins. D'ailleurs, même si elle a un revenu, elle n'est pas tenue à contribuer dans le ménage. Mais, même si des études n'existent pas pour le prouver, le rôle économique actuel de la femme nigérienne dans son ménage est capital. L'absence de différence significative selon le niveau de vie de vie en 2001 en milieu rural montre le degré de résistance de la culture qui veut que la femme s'épanouisse au sein de la famille et pas au sein de son ménage seulement.

Le statut matrimonial agit sur sa propension à travailler à travers d'autres variables telles que le statut familial, l'ethnie et surtout la région de résidence. Contrairement à ce qui est attendu, l'effet du mariage est positif là où la femme est la moins alphabétisée, où le mariage est le plus précoce et enfin où la religion pratiquée (l'islam) est la moins tolérante, c'est-à-dire au Centre du pays. Par ailleurs, les femmes mariées ont moins de chance de travailler dans les régions du pays où la femme serait plus libre, son mariage moins précoce et où elle a plus de chance d'être alphabétisée.

Ce paradoxe montre que l'effet du mariage est lui aussi une conséquence des effets d'autres variables. En effet, au Niger, et peut-être dans la plupart des pays africains, le travail de la femme est plus apprécié s'il ne l'éloigne pas de sa famille. Au Centre du pays, les principales activités sont l'agriculture et le commerce. La femme pratique ces activités dans un cadre familial au sein duquel elle jouit d'une liberté relative. Dans les autres régions, l'agriculture et l'élevage dominent les activités, mais leur pratique y est difficile car les champs et les pâturages sont souvent à plusieurs kilomètres des villages ou des campements. Ce qui les rend de fait des activités essentiellement masculines, car, en principe les femmes sont exemptées des travaux durs et éloignés du foyer. Son rôle étant d'assurer la gestion des enfants et du foyer dont certains travaux sont là aussi paradoxalement épuisants.

La faible propension à travailler de la femme mariée montre que la politique de la promotion de la femme n'a donc pas eu les effets escomptés sur l'activité de la femme au Niger, ou du moins en partie. Comme toutes les politiques en Afrique Subsaharienne, celle portant sur la promotion de la femme est une photocopie de celle pensée et mise en œuvre d'abord en Occident. Celle-ci est donc la base même de son propre échec, car elle ne tient guère compte des contextes culturels de sa conception avant sa mise en œuvre.

Les différences ethniques observées en milieu rural correspondent aux réalités socioéconomiques des différentes ethnies. Ce n'est donc pas surprenant de voir que les haoussas ont plus de chance de travailler que les autres. En milieu urbain, la situation ne varie pas et montre l'insuffisance de l'ethnie pour mesurer les aspects socioculturels dans le contexte urbain nigérien. En effet, comme partout en Afrique Subsaharienne, les centres urbains regroupent plusieurs groupes sociaux soumis aux réalités du modernisme qui leur est étranger et dans lequel aucun groupe ne s'identifie totalement.

Le présent travail ne peut être terminé sans évoquer l'importance de la scolarisation de la fille en milieu urbain. En testant les mêmes modèles pour la population âgée de 15 ans et plus, nous trouvons des résultats non loin de ceux trouvés pour les 10 ans et plus. Ce qui indique que l'école constituerait une bonne issue pour réduire le travail des enfants.

Il est aussi important de se poser la question de savoir si le changement socioéconomique chez l'homme pouvait influencer le niveau d'activité de la femme. L'idéal étant de considérer un homme et sa (ses) conjointe (s). Mais la structure des données ne nous permet pas de repérer tous les couples ou les parentés afin de pouvoir associer le travail d'une femme à un homme dans le ménage. Toutefois, nous gardons à l'idée qu'au Niger, où l'homme marié a le devoir de prendre en charge sa conjointe, il est encore possible que la propension à travailler d'une femme dépende plus directement du statut économique de son conjoint que du ménage en général.

Enfin, compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie nigérienne et relativement au constat de retour à la terre, il aurait été judicieux pour nous d'examiner aussi les déterminants du travail dans les différents secteurs économique (agriculture, industrie et artisanat, commerce et services). Nous aurions dû aussi faire la distinction entre travail salarié et non salarié pour tenir compte de l'importance des femmes dans le secteur informel (Unifem, 2005).

Conclusion

La mise en œuvre de la politique de la promotion de la femme en Afrique Subsaharienne a favorisé ce que l'on a appelé l'émancipation de la femme. Mais au Niger, celle-ci se limite encore à certaines catégories de femmes : les alphabétisées, les citadines et les non mariées chef de ménage. La crise économique a paradoxalement donné un peu plus de pouvoir économique relatif à la femme en réduisant le pouvoir d'achat des hommes.

De manière générale, les caractéristiques socio-économiques (région de résidence, niveau de vie du ménage) et culturelles (statut matrimonial, ethnie) déterminent partiellement les chances de travailler d'une femme au Niger. Le statut matrimonial joue un rôle culturel plus que l'ethnie. Il est donc temps de ne pas continuer à stigmatiser le mariage par rapport à l'activité de la femme en Afrique Subsaharienne, mais de chercher à comprendre ses relations avec l'activité de la femme dans les normes socioculturelles qui l'entourent. C'est par contre le statut familial de la femme qui détermine de manière la plus significative sa propension à travailler. Tous les effets varient en fonction du milieu de résidence. Ce dernier reflète la conception sociale du travail de la femme qui est le principal moteur dans la détermination de ses chances de travailler. Ce qui explique le fait que la femme mariée ait moins de chance de travailler que celle qui se déclare épouse du chef. Au Niger, la politique de la promotion de la femme doit être repensée car dans ce pays, à 85% rural et 88% analphabète, la femme n'est valorisée, et ne se sent elle-même valorisée, que si elle est responsable de son foyer et de ses enfants dans les normes propres à son contexte.

La crise économique a certes permis de rendre plus visible le rôle économique de la femme en milieu urbain, mais a augmenté sa dépendance dans ce milieu. La promotion de l'activité féminine doit passer d'abord par la valorisation de son activité domestique dans les différentes enquêtes et dans les comptes nationaux.

Nos résultats montrent aussi que l'évolution du niveau d'activité à partir des données de recensements serait peu suffisante pour déterminer l'impact réel de la promotion de la femme au Niger et de la crise économique au Niger. En effet, outre le problème de définition du travail de la femme, le recensement ne permet pas d'avoir un indicateur fiable de la promotion de la femme.

Bibliographie

- Abdoul, M., 2001, «Les rapports sociaux hommes-femmes à travers les activités économiques féminines et la gestion du cadre de vie», in Hainard et Verschuur (dir), *Femmes dans les crises urbaines*, pp. 169-202, Paris, Karthala.
- Adjamagbo, A. et Antoine, P., 2004, *Etre femme «autonome» dans les capitales africaines : le cas de Dakar et Lomé*, Dial, Document de travail DT/2004/03, 13 pages.
- Adjamagbo, A., Antoine, P. et Dial, F.B., 2004, «Le dilemme des dakaroises : entre travailler et «bien travailler», in Diop M-C. (dir), *Gouverner le Sénégal : entre ajustement structurel et développement durable*, pp. 247-272, Paris Karthala.
- Anker R., 1994, «Measuring Women's Participation in the African Labour Force», in Adepoju et Opong (eds), *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa*, pp. 64-75.
- Antoine, P. et Nanitelanio, J., 1996, «Nouveaux statuts féminins et urbanisation en Afrique», in GENUS, Vol. XLVI no 3-4, juil-dec., pp.17-30.
- Bagchi A. D., 1998, ''Women at Work: A Study of the Factors Influencing Women's Employment, 1972-1985'', CDE Working Paper N°. 98-27, 50 p.
- Barkow J.H., 1972, «Hausa Women and Islam», in *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 6(2), pp. 317-328.
- Béguy, D., 2004, *Emploi et fécondité à Lomé : Quelles interactions ?* DIAL, Document de travail, DT/2004/14, 24 pages.
- Bisilliat, J., 1996, *Femmes du sud, chefs de famille*, Paris, karthala, 410 pages.
- Bisilliat J., 1983, «The Feminine Sphere in the Institutions of the Songhay-Zarma», in Opong, *Femane and Male in West Africa*, pp.99-106.
- Blanchet, D., 1992, «Interpréter les évolutions temporelles de l'activité féminine et de la fécondité», *Population*, Vol. 47(2) : 389-408.
- Cattel, M., 2002, «Gender, Age and Work among the Abaluyia of Kenya», in Makoni et Stroeken (eds), *Aging in Africa : Sociolinguistic and Anthropological Approaches*, pp. 155-175.
- CEA, 1999, *Rapport d'évaluation : Le rôle vital de la femme dans la famille, la culture et la socialisation*, Sixième Conférence Régionale Africaine sur les Femmes, Examen à mi-parcours de la Plate-Forme de Dakar et du Programme d'action de Beijing, Novembre, 24 pages
- Chari, U., 2000, «Le nouveau visage de l'émancipation économique des femmes», in Ferera, L. (sous la direction de), *Femmes «bâtisseurs» d'Afrique*, pp. 119-130.
- Clignet, R., «Quelques remarques sur le rôle des femmes africaines en milieu urbain : Le cas du Cameroun», in *Canadian Journal of African Studies*, Vol. 6(2), Special Issue : pp. 303-315.
- Dial, F.B., 2001, «Le divorce, source de promotion de la femme ? : L'exemple des femmes divorcées de Dakar et de Saint-Louis (Sénégal)», Communication présentée dans *Genre, Population et Développement en Afrique : Colloque International*, Abidjan, juillet, 15 pages.
- Dunbar R.A. and Djibo H., 1992, *Islamic, Public Policy and the Legal Status of Women in Niger*, Genesys Special Study #12, USAID, Office of Women in Development, March, 38 p.

- Dupire, M., «Situation de la femme dans une société pastorale (Peul Wodaabe, nomades du Niger)», in Paulme (ed), 1987, *Femme d'Afrique Noire*, pp. 51-91.
- Fapohunda E., 1983, «Female and Male Work Profiles», in Oppong, C. (ed), *Female and Male in West Africa*, pp. 32-53.
- FeDDAF, 2004, *Rapport de synthèse des ONG d'Afrique de l'Ouest sur la mise en œuvre de la plateforme d'action de Beijing*, Bureau Sous-régional, Afrique de l'Ouest, Lomé, Togo, 27 Août, 36 pages.
- Kempeneers M., 1992, *Le travail au féminin: Analyse démographique de la discontinuité professionnelle des femmes au Canada*, Les presses de l'Université de Montréal, 216 pages.
- Misra J., 1998, «Mothers or Workers? The Value of Women's Labor: Women and the Emergence of Family Allowance Policy», in *Gender and Society*, Vol. 12(4): 376-399.
- Nations Unies, 1993, *Méthodes permettant de mesurer l'activité économique des femmes : Rapport technique*.
- Nunez, A., 1989, «Appui à des groupements féminins» in Champagne (sous la direction de), *Des coopératives témoignent de leur expérience avec des femmes au Sahel*, pp. 233-253.
- Paulme, Denise (ed), 1987, *Femme d'Afrique Noire*, 280 pages.
- PNUD, 2004, *Rapport mondial sur le développement humain 2004 : La liberté culturelle dans un monde diversifié*, 299 pages.
- Rexroat C., 1990, « Race and Marital Status Differences in the Labor Force Behavior of Female Family Heads : The Effects of Household Structure», in *Journal of Marriage and the Family*, Vol. 52(3), pp. 591-601.
- Schildkrout E., 1983, «Dependence and Autonomy: The Economic Activities of Secluded Hausa Women in Kano», in Oppong, C. (ed), *Female and Male in West Africa*, pp. 107-126.
- Schwarz A., 1972, «Illusion d'une émancipation et aliénation réelle de l'ouvrière zairoise», in *Canadian Journal of African Studies*, Vol.6(2), Special Issue, pp.183-212.
- Sow, F., 2000, «Reculer les frontières de l'inégalité : obstacles et contraintes à la participation des femmes au développement» in Ferera (sous la direction de), *Femmes «bâtisseurs» d'Afrique*, pp. 193-205.
- Unifem, 2005, *Progress of the World's Women 2005: Women, Work and Poverty*, 110 p.
- United Nations, 2001, *Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women: Niger*, 69 p.
- Véron, J., 1988, «Activité féminine et structures familiales. Quelle dépendance ?», in *Population*, Vol. 43(1), pp. 103-120.
- World Bank, 1999, Inégalité des sexes, croissance et réduction de la pauvreté, *Findings* No. 129, décembre, Région Afrique.